

Bakr Aouida nommé conseiller au groupe Maroc Soir

Othman El Omeir, président et propriétaire du groupe Maroc Soir, vient de nommer Bakr Aouida, journaliste palestinien, au poste de conseiller auprès de la présidence chargé de restructurer trois publications du groupe : *Assahra Al Maghribiya*, *Morocco Times* et le portail Elaf. Bakr Aouida, qui devait prendre ses fonctions début août, aura pour principale mission de proposer de nouvelles idées pour rehausser la qualité rédactionnelle et journalistique des trois publications. Son travail, purement consultatif, consiste également à assister le président dans l'élaboration d'une nouvelle procédure pour le recrutement et la promotion des journalistes. Bakr Aouida, 58 ans, est un ancien journaliste du quotidien londonien *Asharq Al Awsat*, dans lequel il a occupé le poste de rédacteur en chef adjoint pendant de nombreuses années et de conseiller auprès de la rédaction de mars 2004 à avril 2005.

Un livre sur Mohammed VI signé Ramzi Sofia



Ramzi Sofia.

Ramzi Sofia, journaliste de renom et chroniqueur au journal *Al Ousboue*, de Mustapha Alaoui, va présenter à SM le Roi Mohammed VI, à l'occasion de son 42ème anniversaire, le 21 août 2005, un livre de plus de 300 pages

dont le titre est :

Mohammed VI, Roi des réformes et du changement. Cet ouvrage, préfacé par Mohamed Kabbaj, ancien conseiller de SM Mohammed VI et actuel wali du Grand Casablanca, contient plusieurs articles d'éminentes personnalités politiques, notamment Abdelhadi Boutaleb, ancien conseiller de feu SM Hassan II, Abdelhak Lmrini, directeur du protocole royal et de la chancellerie, Brahim Rachidi, ancien député, et Nabil Benabdellah, ministre de la Communication. Le livre présente le bilan de 6 ans de règne de SM le Roi Mohammed VI, sur le plan politique, économique, social et culturel.

• La SGMB condamnée à restituer 15 MDH aux héritiers Guedira



Réda Guedira et Joseph Marciano.

Le 14 juillet 2005, la Cour d'appel de Casablanca a rendu son arrêt dans l'affaire opposant Hakam Guedira, fils de feu Ahmed Réda Guedira, conseiller de Hassan II à la Société générale marocaine de banques. Cette juridiction a confirmé le jugement rendu par le tribunal de première instance de la capitale économique, ordonnant la restitution de la somme de 15 millions de dirhams aux héritiers Guedira. L'agence Massira de la SGMB dans laquelle le compte Guedira était créancier de 50 millions de dirhams a opéré sur ce compte au profit de l'un de ses clients, Joseph Marciano, président de la société Oasis, un virement de 15 millions de dirhams. Par cette opération, la SGMB a ainsi renfloué le compte débiteur à hauteur de 30 millions de dirhams de Joseph Marciano. Pour se justifier, la banque a invoqué « un ordre oral » de la part du Conseiller du roi. Dans cette affaire qui a vu la condamnation de la banque à la restitution de la somme de 15 millions de dirhams et des intérêts de droit qui y sont attachés depuis 1989, l'avocat des héritiers Guedira était Maître Mohamed Teber.

• Centralisation des fichiers des étrangers résidents au Maroc

La centralisation au niveau des préfectures des fichiers des étrangers résidents au Maroc est dans sa dernière phase. Débutée à Rabat, il y a plusieurs mois, cette opération est censée simplifier les procédures administratives pour les étrangers et permettre une meilleure gestion pour des raisons de sécurité évidentes. Or, nouveauté des plus bizarres : alors que sous l'ancienne formule le simple dépôt du dossier de carte de séjour donnait droit à un récépissé provisoire valable pour un mois et qui tenait lieu de titre provisoire de séjour, actuellement, ce récépissé n'est délivré que trois jours plus tard. Résultat : les résidents étrangers sont de facto en situation d'attente pendant trois jours. Pis, dans le cas des journalistes étrangers, même disposant de la carte de presse marocaine, ils doivent en plus déposer une attestation du ministère de la Communication justifiant leur qualité.

• Un congrès extraordinaire pour le PJD

Le Parti de la justice et du développement (PJD) a décidé de tenir un congrès extraordinaire avant la fin de l'année 2005. Ce congrès permettra au parti de mettre à jour ses statuts pour se conformer au nouveau code sur les partis politiques qui devra être adopté lors de la prochaine session parlementaire.

Le congrès extraordinaire débattera aussi de certaines questions relatives au fonctionnement interne du parti et les préparations des élections 2007.



Saâdeddine Othmani, SG du PJD

• **L'hebdomadaire *La Vérité* s'associe au quotidien américain *The Washington Times***



Abdellah El Amrani.

L'hebdomadaire, *La Vérité*, dirigé par notre confrère Abdellah El Amrani, s'est récemment renforcé par l'établissement d'un partenariat privilégié avec le quotidien américain *The Washington Times*. Ainsi, chaque semaine, le lecteur trouve deux journaux en un, avec 16 pages, en supplément du quotidien américain. Ce partenariat d'un organe de presse marocain avec un géant de la presse américaine reflète

l'intérêt de cette dernière pour une zone en pleine mutation et avec laquelle les Etats-Unis viennent de conclure un accord de libre-échange.

• **Armes chimiques dans le Rif**

ERC, une formation socialiste catalane a déposé, mardi 26 juillet 2005, une proposition devant le Parlement espagnol à travers laquelle elle demande au gouvernement espagnol qu'il reconnaisse et répare les dommages causés par l'utilisation des armes chimiques dans la guerre de Rif. Lors d'une conférence de presse organisée au lendemain du dépôt de cette demande, Joan Trade, parlementaire et porte-parole d'ERC a justifié la démarche de son parti en ces termes: «l'Espagne doit demander pardon. Un tel acte n'a rien d'humiliant, c'est plutôt un geste de grandeur révélateur d'une maturité démocratique qui relève de la fraternité entre les peuples». L'ERC demande à l'Exécutif espagnol d'assumer les possibles compensations économiques à caractère indi-

viduel qui pourraient être réclamées pour les dommages causés et qu'il contribue à la réparation des dommages collectifs et à la compensation de la dette historique à travers l'accroissement de la coopération économique et sociale visant l'ensemble du territoire du Rif et, spécialement, les provinces de Nador et d'Alhoceïma qui enregistrent les taux les plus hauts d'atteinte de cancer au Maroc. Rappelons enfin que plusieurs témoignages de survivants et des documents historiques attestent aujourd'hui que l'armée espagnole avait utilisé des gaz chimiques contre les populations civiles du Rif. Notamment après la bataille d'Anoual en 1921, où l'armée espagnole avait perdu plus de 13.000 hommes contre les combattants rifains menés par Abdelkrim El Khattabi.

• **Partenariat Maroc-OTAN**

L'Organisation du Traité Atlantique Nord (OTAN), alliance de vingt-six pays d'Amérique du Nord et d'Europe, consolide ses liens de partenariat avec les Forces Armées Royales. Objectif : améliorer l'interopérabilité et le renforcement des capacités des Forces Armées Royales en matière de planification et de conduite des opérations dans le cadre des interventions de rétablissement de la sécurité internationale. Dans cette nouvelle impulsion dans la coopération entre l'Otan et le Maroc, des officiers supérieurs des FAR feront un stage de défense contre le terrorisme ainsi que sur les opérations humanitaires dans les centres d'excellence de l'OTAN dont le siège est à Bruxelles. L'armée marocaine bénéficie de la part de l'OTAN d'une grande considération quant à ses compétences et à son professionnalisme.

Ça bouge au ministère des Affaires étrangères

À partir du mois de septembre 2005, le ministère des Affaires étrangères (MAE) connaîtra une profonde réorganisation interne et externe due notamment à la nomination de vingt-deux nouveaux ambassadeurs dans diverses chancelleries. En effet, parmi les nouveaux ambassadeurs, certains occupent actuellement des postes clés qu'ils devront quitter à partir du mois de septembre et pour lesquels il faudra trouver des remplaçants. Ce sera notamment le cas pour l'Inspection Générale et surtout la très stratégique Direction Générale des Relations Multilatérales et de la coopération globale qui se charge des relations avec les organisations internationales, spécialement l'ONU. En tout et pour tout et en plus des deux départements précédemment cités, sept directions importantes du MAE devront changer de patron.

Parmi les vingt-deux ambassadeurs qui seront nommés, plusieurs sont issus de formations politiques. Il s'agit notamment de l'ancien ambassadeur du Maroc à New Delhi, l'Istiqlalien Mohammed El Ouafa, qui sera affecté à Téhéran; de Abdellah Belekziz, Abdeslam Baraka et Nouredine Benomar, tous trois membres de l'Union Constitutionnelle

(UC), qui seront respectivement nommés en Algérie, Arabie Saoudite et Oman. On notera également l'arrivée de Najib Zerouali, l'ancien ministre RNI, qui prendra son poste à Tunis. Notons aussi l'ouverture prochaine d'une ambassade marocaine à Hanoï, la capitale vietnamienne. Par ailleurs, en Iraq où les enlèvements de diplomates se multiplient, le Maroc a choisi de persévérer dans la voie suivie depuis le début du conflit. À savoir le maintien discret d'une équipe de diplomates chapeauté par un chef de poste. Cantonnés dans le polygone de sécurité, ces diplomates marocains qui évoluent en terrain dangereux ont pour consigne de ne pas le quitter. Inutile de rappeler qu'après les récents assassinats de l'ambassadeur égyptien et des deux diplomates algériens, une grande peur règne parmi le corps diplomatique affecté à Bagdad. □



Taïeb Fassi Fihri, ministre délégué des AE.